

Ville hôte des Journées d'Oncologie Thoracique Alain Depierre 2026 Appel à propositions

Chaque ville peut être candidate à l'organisation des Journées Alain Depierre (JAD) 2026. Vous pensez que votre ville remplit les différents critères exposés ci-dessous et vous avez envie de faire découvrir votre ville, adressez votre candidature à la présidence de l'IFCT (contact@ifct.fr) avant le 28/02/2025.

Les JAD, organisées chaque année, accueillent en moyenne 150 participants sur 2 demi-journées de conférences plénières (jeudi après-midi et vendredi matin) mi-novembre. La date est fixée le plus tôt possible en fonction de la disponibilité des salles dans la ville d'accueil et des grands événements de la cancérologie, en France ou à l'étranger. Depuis 2020, les JAD ont lieu à Paris une année sur deux, et l'année suivante, dans une autre ville en France. Pour le choix de la ville hôte des JAD 2026, il paraît souhaitable que la sélection intervienne le plus tôt possible donc nous vous remercions de nous envoyer vos propositions avant le 28/02/2025. La sélection de la ville sera réalisée par le Conseil d'Administration de l'IFCT suivant les critères définis dans le cahier des charges cité ci-après :

- **L'implication du porteur de projet** : Que le porteur de projet participe activement aux inclusions dans les études de l'IFCT. Qu'il informe et mobilise son réseau local et régional.
- **La capacité d'accueil du centre de congrès** : Que le centre permette de disposer d'un auditorium de 150/200 places, équipé de :
 - régie : sonorisation, projection et Wifi efficace
 - espace accueil élargement
 - unité de lieu pour l'espace restauration (pauses et déjeuners) et exposition (10 stands : 1 table, deux chaises)

Ce lieu ne doit pas être situé dans un musée ou un espace culturel et doit en aucun cas être ostentatoire et/ou luxueux (<https://www.leem.org/outil-d-evaluation-des-evenements-scientifiques>)

- **Distance de Paris et/ou accessibilité par les transports en commun** : Que la ville d'accueil soit accessible facilement en transport en favorisant les liaisons ferroviaires.
- **Facilité de déplacement sur place** : Que la ville dispose de facilités de déplacements, que les trajets entre les différents points de l'événement (centre des congrès, hôtels, etc.) ne nécessitent pas de multiplier les correspondances.
- **Capacité hôtelière** : Que la ville permette aux participants de se loger facilement à des prix corrects (80-100 nuitées) et à proximité du lieu de conférences (à pied, ou transport public).
- **Non concurrence avec d'autres événements** : Que le centre des congrès ou la ville ne propose pas d'événements impactant le nôtre ou que la période choisie ne soit pas mobilisée pour d'autres événements comparables.
- **La répartition géographique des événements de l'IFCT sur le territoire** : Que la ville n'ait pas été récemment le lieu d'accueil des JAD. Historique des villes sélectionnées : Avignon (2024), Strasbourg (2022), Nantes (2019), Lyon (2018), Mulhouse (2017), Marseille (2016), Le Mans (2015), Besançon (2014).